

Charte SCM 2025

Plate-Forme de Microscopie - BioMedTech Facilities (UAR2009 / US36) Université Paris Cité - Campus Saint-Germain-des-Prés

Cette charte est relative à l'utilisation de tous les équipements du SCM à compter du 01/01/2025.

1. Personnel de plate-forme

Ali Jalil, Référent scientifique, ali.jalil@u-paris.fr

Fabrice Licata, Responsable opérationnel, fabrice.licata@u-paris.fr

2. Accès à la plate-forme

L'utilisation des équipements de la plate-forme est strictement réservée :

- Aux utilisateurs autonomes ayant reçu et validé leur formation
- Aux utilisateurs assistés par le personnel de la plate-forme.

L'accès aux locaux de la plate-forme est sécurisé. Chaque équipe utilisatrice dispose d'une clé unique. Toute demande de duplication ou de fabrication de nouvelles clés doit être préalablement validée par le responsable de la plate-forme. L'équipe demandeuse assumera l'intégralité des coûts liés à cette fabrication.

3. Formation

Seul le personnel de plate-forme est habilité à délivrer les formations.

Après une à deux séances de formation, les utilisateurs jugés autonomes par le personnel de la plate-forme pourront réserver, accéder et utiliser l'équipement de manière indépendante.

4. Réservation des équipements

- Il est impératif de réserver un équipement avant de pouvoir l'utiliser. Les réservations des équipements s'effectuent en ligne à l'adresse :
<https://gargas.biomedicale.univ-paris5.fr/resapp/>
- Pour annuler une réservation, il est nécessaire :
 - D'envoyer une demande d'annulation par mail au personnel de plate-forme
 - De prévenir l'utilisateur suivant sur le planning de réservation

La réservation est nominative, il est interdit de réserver un équipement au nom d'une autre personne. Toute annulation dans un délai inférieur à 24h ne sera pas effective et sera facturée.

5. Tarifs 2025

Equipements	Tarifs d'utilisation interne académique CUSP (HT)	Tarifs d'utilisation externe académique Paris Cité (HT)	Tarifs d'utilisation externe académique (HT)	Tarifs d'utilisation externe privé (HT)
Sorbonne (Hôte Laboratoire)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	20 € / Heure
Microscope de routine ZEISS primo star	Gratuit	Gratuit	Gratuit	20 € / Heure
Slide Scanner ZEISS AxioScan.Z1	7 € / Heure Scans longs nuit (17h-9h) : 40€	8 € / Heure Scans longs nuit (17h-9h) : 55€	11 € / Heure Scans longs nuit (17h-9h) : 80€	30 € / Heure Scans longs nuit (17h-9h) : 240€
Microscope WF 1 – NIKON Eclipse-TE2000E	9 € / Heure	9 € / Heure	12 € / Heure	30 € / Heure
Microscope WF 2 – ZEISS AxioScope A1	Gratuit	Gratuit	Gratuit	30 € / Heure
Microscope Confocal 1 – ZEISS LSM 510	18€ / Heure	20 € / Heure	22 € / Heure	50 € / Heure
Microscope Confocal 2 – ZEISS LSM 710	23 € / Heure	24 € / Heure	27 € / Heure	62 € / Heure
Microscope Confocal 3 – ZEISS LSM 880	26 € / Heure	32 € / Heure	41 € / Heure	105 € / Heure
Analysis WS 1 – Déconvolution	Gratuit	Gratuit	5 € / Heure	15 € / Heure
Analysis WS 2 – Reconstruction 3D	Gratuit	Gratuit	7€ / Heure	20 € / Heure

Les tarifs du SCM sont mis à jour annuellement ou si nécessaire en cours d'année. Ils sont approuvés et votés par le conseil scientifique du SCM et par le conseil de Gestion de l'UFR des Sciences Fondamentales et Biomédicales.

Les prestations sont facturées une fois par an, en Janvier de l'année n pour l'année $n-1$.

6. Utilisation des équipements

Les utilisateurs sont tenus de respecter l'état de propreté des systèmes et des locaux. Ils sont tenus de nettoyer tout objectif à immersion utilisé et de veiller à l'absence de fuites de leurs échantillons.

Les lampes HBO (à vapeur de mercure) et Metal Halide pour l'observation en fluorescence ne peuvent être éteintes qu'après une utilisation minimale de 30 minutes et ne doivent pas être remises en route durant l'heure qui suit leur arrêt.

En conséquence, il est impératif de réserver les équipements, de vérifier le planning de réservation après chaque session et de prévenir l'utilisateur qui suit et la plate-forme en cas d'annulation de session. Ces précautions permettront de limiter les risques liés aux lampes à fluorescence et d'éviter que les systèmes restent allumés toute une nuit ou tout un week-end.

Les utilisateurs doivent signaler sans délai au personnel de la plate-forme tout problème rencontré lors de l'utilisation des équipements. Toute réparation ou remplacement de matériel endommagé à la suite d'une mauvaise manipulation de la part de l'utilisateur, sera à la charge financière de l'unité à laquelle il est rattaché.

7. Utilisation du matériel informatique

Toute personne autorisée à accéder aux systèmes d'information (SI) du SCM se doit de suivre et respecter la « [Charte d'usage des Systèmes d'Information d'Université Paris Cité](#) ».

La connexion de périphérique externe (clés USB, disques durs...) est strictement interdite sur tous les SI du SCM.

Les données acquises sur les microscopes sont stockées pendant une durée de 6 mois sur les stations d'acquisition et de 3 ans sur les serveurs de transfert du SCM (SERVEUR INT / SERVEUR EXT). Chaque utilisateur est responsable de la gestion de ses propres données.

8. Prévention des risques (Hygiène et sécurité)

Les utilisateurs doivent informer la plate-forme des risques associés aux échantillons (chimiques, radiologiques, nanoparticules, prions, OGM...) et posséder tous les documents réglementaires autorisant leur utilisation (agréments, autorisations ou consentements).

Les échantillons de cellules vivantes doivent appartenir à une classe de risque ne dépassant pas le niveau 1 et être conformes à la déclaration OGM correspondante.

Le nettoyage de la zone de travail est sous la responsabilité de chaque utilisateur (objectifs, platine, supports, table...).

Le port d'objets brillants au niveau des mains et des poignets est interdit (risque de réflexion).

Il est interdit de fumer, de manger ou de boire dans les pièces du SCM.

En cas d'urgence veuillez contacter le PC sécurité du Campus : 01.42.86.20.22

9. Citation des personnels de plate-forme dans les publications

Les manuscrits impliquant des matériels, travaux préparatoires, données ou résultats issus de la plate-forme doivent être transmis à cette dernière et impérativement inclure, dans le paragraphe des remerciements, le SCM ainsi que son rattachement à l'UAR/US :

« *[Image acquisition and/or image analysis] were performed at the SCM Imaging facility (BioMedTech Facilities, INSERM US36 | CNRS UAR2009 | Université Paris Cité, <https://biomedicale.u-paris.fr/biomedtech-facilities/>)* ».

« *The authors acknowledge [staff name] of the SCM Imaging facility (BioMedTech Facilities, INSERM US36 | CNRS UAR2009 | Université Paris Cité, <https://biomedicale.u-paris.fr/biomedtech-facilities/>) for the help with [manuscript preparation, data acquisition, helpful discussions, technical advice]* ».

Si le service rendu par la plate-forme a imposé des mises au point technologiques spécifiques et significatives, la co-signature avec le personnel de la plateforme doit être envisagée avec l'affiliation suivante :

« *Université Paris Cité, Inserm, CNRS, BioMedTech Facilities, F-75006 Paris, France* »

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation de la plateforme d'imagerie du SCM et déclare accepter les termes de cette charte.

Nom, Prénom :

Date :

Laboratoire / Equipe :

Signature :